

Detournement de fonds d'une association loi 1901

Par el manchego, le 21/05/2008 à 07:42

bonjour le tresorier de notre association loi 1901a detourne une grosse somme d'argent avec la complicite du president et du secretairenous avons fait la demarche aupres d'un conciliateur pour essayer d'arranger cela a l'amiable?et si nous devions porter plainte que risquent ils? merci d'avance cordialement